

## Registre des normes de fiabilité applicables aux Lignes Internationnales de Transport (LIT)

Hydro-Québec TransÉnergie Certificats: EC-III-15, EC-III-17, EC-III-21, EC-III-22

La Régie de l'énergie est responsable, au Québec, de l'adoption, de la surveillance et de l'application des normes de fiabilité de la NERC et de leurs annexes.

Normes	Version	Titre	Entité réglementaire	Raison
BAL-005	0.2b	Réglage automatique de la production	REGIE	2
CIP-002	5.1	Cybersécurité — Catégorisation des systèmes électroniques BES	REGIE	2, 3
CIP-003	5	Cybersécurité – Mécanismes de gestion de la sécurité	REGIE	2, 3
CIP-004	5.1	Cybersécurité — Personnel et formation	REGIE	2, 3
CIP-005	5	Cybersécurité – Périmètres de sécurité électronique	REGIE	2, 3
CIP-006	5	Cybersécurité – Sécurité physique des systèmes électroniques BES	REGIE	2, 3
CIP-007	5	Cybersécurité — Gestion de la sécurité des systèmes	REGIE	2, 3
CIP-008	5	Cybersécurité — Déclaration des incidents et planification des mesures d'intervention	REGIE	2, 3
CIP-009	5	Cybersécurité — Plans de rétablissement des systèmes électroniques BES	REGIE	2, 3
CIP-010	1	Cybersécurité — Gestion des changements de configuration et analyses de vulnérabilité	REGIE	2, 3
CIP-011	1	Cybersécurité — Protection de l'information	REGIE	2, 3
CIP-014	2	Sécurité Physique	NERC	2, 3
COM-001	1.1	Télécommunications	REGIE	2
COM-002	2	Communications et coordination	REGIE	2
EOP-001	2.1b	Planification des mesures d'urgence	REGIE	2
EOP-003	2	Plans de délestage de charge	REGIE	2
EOP-004	2	Déclaration des événnements	NERC	2
EOP-005	2	Remise en charge du réseau à partir de ressources à démarrage autonome	REGIE	2
EOP-008	1	Perte de fonctionnalité d'un centre de contrôle	REGIE	2
EOP-010	1	Exploitation sous perturbations géomagnétiques	REGIE	2
FAC-001	2	Exigences relatives au raccordement des installations	NERC	2
FAC-002	2	Études de raccordement d'installations	NERC	2
FAC-003	4	Maîtrise de la végétation du transport	NERC	2
Paicon:	1		ļ	

1

#### Raison:

- 1 Intégrité des équipements
- 2 Fiabilité de l'interconnexion
- 3 Sécurité de l'interconnexion et des actifs critiques



## Registre des normes de fiabilité applicables aux Lignes Internationnales de Transport (LIT)

Hydro-Québec TransÉnergie Certificats: EC-III-15, EC-III-17, EC-III-21, EC-III-22

La Régie de l'énergie est responsable, au Québec, de l'adoption, de la surveillance et de l'application des normes de fiabilité de la NERC et de leurs annexes.

Normes	Version	Titre	Entité réglementaire	Raison
FAC-008	3	Caractéristiques assignées des installations	NERC	2
FAC-014	2	Établir et communiquer les limites d'exploitation du réseau	REGIE	2
INT-006	4	Évaluation des transactions d'échange	NERC	2
IRO-001	1.1	Coordination de la fiabilité - Responsabilités et authorité	REGIE	2
IRO-004	2	Coordination de la fiabilité – Planification de l'exploitation	REGIE	2
IRO-005	3.1a	Coordination de la fiabilité - Exploitation de la journée en cours	REGIE	2
IRO-010	1a	Spécification et collecte des données du coordonnateur de la fiabilité	REGIE	2
MOD-001	1a	Capacité disponible du réseau de transport	NERC	2
MOD-004	1	Marge de partage de capacité	NERC	2
MOD-008	1	Méthodologie de calcul de la marge de fiabilité de transport (TRM)	NERC	2
MOD-025	2	Vérification et déclaration des capacités de puissance active et réactive des groupes de production et de la capacité de puissance réactive des compensateurs synchrones	NERC	2
MOD-028	2	Méthodologie relative aux échanges de la zone	NERC	2
MOD-029	1a	Méthodologie par chemin de transport spécifique	NERC	2
MOD-030	2	Méthodologie des interfaces de transit	NERC	2
MOD-032	1	Données de modélisation et d'analyse des réseaux électriques	NERC	2
PER-001	0.2	Responsabilité et autorité du personnel d'exploitation	REGIE	2
PER-003	1	Titres de compétences du personnel d'exploitation	REGIE	2
PER-005	2	Formation du personnel d'exploitation	NERC	2
PRC-001	1	Coordination de la protection du réseau	REGIE	2
PRC-002	2	Surveillance des perturbations et production des données	NERC	2
PRC-004	4(i)	Détection et correction des fonctionnements incorrects dans les systèmes de protection	NERC	2
PRC-005	2	Entretien des systèmes de protection	REGIE	2
PRC-006	2	Délestage en sous-fréquence automatique	NERC	2

Raison:

<sup>1</sup> Intégrité des équipements

<sup>2</sup> Fiabilité de l'interconnexion



# Registre des normes de fiabilité applicables aux Lignes Internationnales de Transport (LIT) Hydro-Québec TransÉnergie Certificats: EC-III-15, EC-III-17, EC-III-21, EC-III-22

La Régie de l'énergie est responsable, au Québec, de l'adoption, de la surveillance et de l'application des normes de fiabilité de la NERC et de leurs annexes.

Normes	Version	Titre	Entité réglementaire	Raison
PRC-008	0	Mise en application et documentation du programme de maintenance et d'essais de l'équipement en sous-fréquence	NERC	2
PRC-010	0	Évaluation de la conception et de l'efficacité du programme de délestage en sous-tension	NERC	2
PRC-011	0	Maintenance et essais du système de délestage en sous-tension	NERC	2
PRC-015	0	Données et documentation sur les automatismes de réseau	NERC	2
PRC-016	0.1	Fonctionnement incorrect des automatismes de réseau	NERC	2
PRC-017	0	Maintenance et essais des automatismes de réseaux	NERC	2
PRC-018	1	Installation de l'équipement de surveillance des perturbations et transmission des données sur les perturbations	NERC	2
PRC-019	1	Coordination des caractéristiques, des dispositifs de régulation de tension et des protections des groupes ou des centrales de production	REGIE	2
PRC-021	1	Données sur les programmes de délestage de charge en sous-tension	REGIE	2
PRC-022	1	Performance des programmes de délestage en sous-tension	NERC	2
PRC-023	3	Capacité de charge des relais de transport	NERC	2
TOP-001	1a	Responsabilités et autorité en matière de fiabilité	REGIE	2
TOP-002	2.1b	Planification de l'exploitation en situation normale	REGIE	2
TOP-003	1	Coordination des retraits planifiés	REGIE	2
TOP-004	2	Exploitation du réseau de transport	REGIE	2
TOP-005	2a	Informations sur la fiabilité de l'exploitation	REGIE	2
TOP-006	2	Surveillance des conditions du réseau	REGIE	2
TOP-007	0	Déclaration des dépassements des limites de SOL et d'IROL	REGIE	2
TOP-008	1	Intervention en cas de dépassements des limites de transit	REGIE	2
VAR-001	4.1	Réglage de la tension et de la puissance réactive	REGIE	1, 2

#### Raison: